Image not found or type unknown

Garde alternée 2-2-5-5 et jours fériés

Par **Bc59**, le **21/03/2024** à **08:18**

Bonjour,

Comment se passe la garde lors de jours fériés en semaine?

Nous sommes en garde alternée:

Lundi mardi, toujours papa / Mercredi jeudi toujours maman

Vendredi samedi dimanche 1xpapa,1xmaman

Dans notre jugement, il est stipulé :"les périodes d hébergement s'étendront aux jours fériés les précédant ou les suivant immédiatement"

Madame me réclame le lundi de Pâques, normal pour moi suivant le jugement mais elle n accepte pas que j ai les mercredis de mai fériés sous prétexte que ces jours ne suivent pas un weekend (mais suivent les mardis, donc ma période de garde). Hors il n est nullement question de weekend dans notre jugement.

Par **Visiteur**, le **21/03/2024** à **08:25**

Bonjour,

"périodes d'hébergement" désignent n'importe quel jour de la semaine, pas uniquement les week ends.

Sauf si le reste du texte apporte une autre précision.

Demandez à votre avocat.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés